

Un été tout en festivités!

Fête de la famille

15 juillet 2016

Détails page 12

Les contes sur la butte

pour les enfants de
5 à 12 ans

Détails page 11

**Symposium de la
musique francophone**

du 3 au 6 août 2016

Détails page 13

Les Fêtes gourmandes

Les 13 et 14 août 2016

Détails page 14-15

**Festival acadien
Nouvelle Acadie**

du 15 au 21 août 2016

Détails à la page 16



Consultez le calendrier des activités à la page 17



Bravo à tous les participants
du Défi têtes rasées 2016!

Grâce à vous, **10 000 \$**
ont été remis à Leucan!

Merci à tous!



Aimez-nous sur

facebook

SOMMAIRE



Le conseil municipal

- Bilan des décisions 3 à 8

Urbanisme

- Avis de consultation publique 8-9
- Arrosage d'été 9
- Feux en plein air - feux d'artifice 9

Service de sécurité incendie

- Défi têtes rasées 10

Loisirs et culture

- Les contes sur la butte 11
- Nouveau, cours de Salsa 11
- Fête de la famille 12
- Tous ensemble contre le vandalisme 13
- Symposium de la musique francophone 13
- Fêtes gourmandes de Lanaudière 14-15
- Festival acadien de la Nouvelle-Acadie 16
- Calendrier des loisirs 17

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

- Tente à lire 18
- Horaire régulier 18

Des nouvelles de vos organismes

- FADOQ 19

Information

- Horaire d'été 19
- Vacances estivales 19
- Collecte des objets encombrants 20
- Écocentre 20
- RAPPEL – Calendrier des collectes des matières résiduelles 20

Page couverture	Un été tout en festivités! (activités variées)
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Jenny Garguilo Conception graphique Imprimerie Pinard
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 950 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINES SÉANCES 4 juillet – 1^{er} août à 19 h

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Horaire : Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi de 8 h 30 à 12 h

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 450 839-3671, option 8

Pendant les heures d'ouverture, en cas
de panne d'électricité seulement
Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale
Tél. : 450 839-3671, poste 7610
josee.favreau@st-jacques.org

Julie Leblanc, adjointe administrative
Tél. : 450 839-3671, poste 7612
info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Charles St-Georges
inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7660
urbanisme@st-jacques.org

Service des travaux publics

Hugo Allaire, directeur des travaux publics
Tél. : 450 839-7922 | travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tommy Pilotte, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Service de la comptabilité

Annie Jolicoeur
technicienne en comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7611
comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté
préposée à la comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7630
service.clientele@st-jacques.org

Service de la perception

Anne-Marie Forest, préposée à l'accueil et à la perception
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org

Service de sécurité incendie

Daniel Bell, directeur
Tél. : 450 839-3671 | incendie@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

JoAnie Buisson, technicienne pour le Service culturel
Tél : 450 839-3671, poste 7682 | biblio@st-jacques.org

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

1 866 624-8737

AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 2 mai 2016

BILAN DES DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Ministère de la Sécurité publique Québec Païement pour services de la Sûreté du Québec Année 2016

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques doit verser sa contribution pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2016;

ATTENDU QUE la somme dû est de 419 394 \$ payable en deux versements soit :

- le 30 juin 2016 209 697 \$
- le 31 octobre 2016 209 697 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents de procéder au paiement de la facture selon les dates d'échéance.

Demande de subvention Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'estimation des travaux projetés sur le rang des Continuations soit acheminée aux instances gouvernementales concernées en vue de l'obtention d'une aide financière pour l'amélioration du réseau routier municipal, à savoir :

RÉFECTION DE LA VOIRIE
SUR LE RANG DES CONTINUATIONS
Rang des Continuation +/- 274 460 \$

Et de mandater madame Josée Favreau, directrice générale, pour signer tout document relatif à la demande, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

Demande de subvention Comité Patrimoine Nouvelle-Acadie Frolic acadien - 21 mai 2016

ATTENDU QUE les demandes de subvention pour 2016 sont les suivantes:

- Frolic et journée environnement - 21 mai 2016 2 300 \$
- Plantation d'arbres 1 000 \$
- Inauguration d'une plaque patrimoniale 565 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josyane Forest et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères

présents que la Municipalité de Saint-Jacques accepte de soutenir financièrement le comité Patrimoine Nouvelle-Acadie et de participer par :

- La fourniture d'équipements (tables à pique-nique, grandes tables, chaises, dossards, chevalets, poubelles);
- La commande et le transport du compost (commandite de EBI);
- La pose d'une base de ciment.

Que cette somme est prévue à l'intérieur du budget courant de la Municipalité de Saint-Jacques et que le versement soit effectué après la réception des pièces justificatives.

Festival acadien 2016 - Demande de contribution

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la demande du comité et de verser la somme de 750 \$, à titre de contribution pour l'année 2016.

Association Carrefour Famille Montcalm Participation au tournoi de golf 8^e édition

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents de procéder à l'achat d'un quatuor, soit quatre (4) billets pour le 8^e tournoi de golf de l'Association Carrefour Famille Montcalm.

Entretien préventif - Équipement mécanique Les Services Technologiques A.C. inc.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques désire obtenir un contrat d'entretien pour ses équipements mécaniques, soit :

- Système AC1 et AC2
- Humidificateur AC1 et AC2

ATTENDU QUE cette proposition est valide pour la période de mars 2016 à mars 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la proposition reçue de la firme Les Services Technologiques A.C. inc.

Adoption du Règlement n° 005-2016 Augmentation du fonds de roulement

ATTENDU QUE le Règlement n° 005-2016 remplace et abroge les Règlements n° 280-2015 et 287-2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur

BILAN DES DÉCISIONS

Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères, que le présent Règlement soit adopté et il a été ordonné et statué par le conseil de la Municipalité de Saint Jacques et ledit conseil ordonne et statue par le présent Règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

RÈGLEMENT PORTANT SUR L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

ARTICLE 1 Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 Dans le but de mettre à la disposition du conseil les deniers dont il peut avoir besoin pour toutes les fins de sa compétence, au cours d'un exercice, en attendant la perception des revenus du même exercice, ou encore pour défrayer une dépense en immobilisation, entraînant un déboursé qui n'est pas suffisamment élevé pour justifier un emprunt à long terme, ce conseil municipal augmente son fonds de roulement d'un montant de cent mille (100 000 \$) dollars pour porter le fonds à un montant total de huit cent cinquante mille (850 000 \$) dollars.

ARTICLE 3 La Municipalité, pour augmenter ce fonds, s'approprie une partie de son surplus accumulé tel que montré aux derniers états financiers.

ARTICLE 4 Le conseil peut employer les deniers disponibles de ce fonds à l'achat d'obligations du Canada ou de la province de Québec, ou d'obligations garanties par le gouvernement de la province de Québec qui restent à l'actif de ce fonds ou de tout autre façon prévue à l'article 203 du C.M.

ARTICLE 5 Les intérêts du fonds de roulement sont appropriés comme des revenus ordinaires de l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

ARTICLE 6 Le conseil peut, par résolution, emprunter à ce fonds les deniers dont il peut avoir besoin pour les fins mentionnées à l'article 2 du présent règlement. Aucun de ces emprunts ne doit être pour un terme excédant de dix (10) ans. Cependant, les emprunts contractés en attendant la perception des revenus doivent être remboursés dans les douze (12) mois de la date de leur approbation. La résolution autorisant l'emprunt doit indiquer de quelle manière se fera le remboursement, et advenant le cas où les revenus généraux seraient insuffisants pour parfaire ce

remboursement, une taxe spéciale sera imposée à un taux suffisant pour rencontrer les échéances annuelles.

Lesdits emprunts pour être valables sont sujets à l'approbation de la Commission municipale.

ARTICLE 7 Le présent Règlement portant le numéro 005-2016 abroge et remplace les règlements nos 280-2015 et 287-2015, ainsi que toute réglementation antérieure, à l'effet d'augmenter le fonds de roulement de la Municipalité de Saint-Jacques.

Toutefois, le présent Règlement n'abroge pas toutes résolutions qui ont pu être adoptées par la Municipalité et qui décrètent l'augmentation de son fonds de roulement.

ARTICLE 8 Le présent Règlement n° 005-2016 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Honoraires professionnels Gagnon, Cantin, Lachapelle & Associés Frais de notaire servitude rue Laurin et des Mésanges

Il est proposé par madame Josyane Forest et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter de payer la facture au montant de 4 600 \$ plus taxes applicables à Gagnon, Cantin, Lachapelle et Associés Notaires et conseillers juridiques, et que cette somme soit affectée au règlement de la rue Laurin et des Mésanges.

Remplacement d'une enseigne à la mairie Enseignes St-Roch

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la proposition d'Enseignes St-Roch et de procéder au remplacement de l'enseigne située à l'entrée du parc Aimé-Piette à la mairie.

Honoraires professionnels Marceau Soucy Boudreau Avocats

Il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter les factures de la firme Marceau Soucy Boudreau Avocats pour un total de 1 005,30 \$ plus taxes applicables.

Mandat DCA Comptable Dépôt programme Recyc-Québec

Il est proposé par madame Josyane Forest et résolu à



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 2 mai 2016

BILAN DES DÉCISIONS

l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la firme DCA Comptable professionnel agréé inc. soit mandatée pour effectuer l'audit des registres comptables, au 31 décembre 2015, dans le cadre du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables de la Municipalité de Saint-Jacques, ainsi que pour la reddition de compte finale, et d'accepter à cet effet la proposition déposée en date du 2 mai 2016.

Achat de bacs - ECOBARIL - Le Vélo Vert

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter de procéder à l'achat de 20 ECOBARILS (récupération eau de pluie) et de payer la facture à la compagnie Le Vélo Vert inc. au montant de 1 100 \$ plus taxes. Les bacs seront offerts aux citoyens au coût de 55 \$ plus taxes applicables.

Contribution 2016

Fondation québécoise du cancer

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter de verser à la Fondation québécoise du cancer un montant de 100 \$ à titre de contribution pour l'année 2016.

Participation à la Classique de golf

Hommage au bénévolat

Ville de Saint-Lin-Laurentides

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents de procéder à l'achat de quatre (4) billets pour la Classique de golf de la Ville de Saint-Lin-Laurentides dont les profits seront remis aux bénévoles de ladite Municipalité.

Certificat de paiement n° 6

Agrandissement de la mairie

René Gaudet et fils inc.

Il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter de verser à l'entrepreneur René Gaudet et fils inc. un montant de 34 911,23 \$ plus taxes pour les travaux d'agrandissement qui ont été réalisés à la mairie.

Honoraires professionnels

Héту-Bellehumeur architectes inc.

Projet agrandissement de la mairie

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents

d'accepter de payer à la firme Héту-Bellehumeur la somme de 440 \$ plus taxes applicables pour le volet des honoraires professionnels.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Installation d'une porte de garage

Garage municipal

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter que les travaux d'aménagement au garage municipal soient réalisés, le tout pour un montant de 5 135 \$ plus taxes applicables.

Honoraires professionnels

Remplacement ponceau, chemin Bas-de-l'Église Nord

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter de payer la facture à la firme Beaudoin Hurens au montant de 500 \$ plus taxes applicables.

Demande d'aide au MTQ

Réfection de l'intersection

341 et du chemin Lévesque

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que le conseil municipal relance le MTQ afin d'obtenir une image des travaux qui pourraient être réalisés dans ce secteur afin de rendre les lieux sécuritaires.

Traçage des bandes de démarcation routière

Résultat des soumissions MRC de Montcalm

Il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la proposition de la compagnie 9254-8783 Québec inc., Lignes Maska afin que les travaux soient réalisés le plus tôt possible, soit au maximum avant le 24 juin 2016.

Prix pour pièces d'asphalte

Prix pour pavage du ponceau B.E.N.

Il est proposé par madame Josyane Forest et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter le plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Marion Asphalte inc., au coût de 30 \$/m² pour la portion des pièces d'asphalte et pour le coût de 19 \$/m² pour le pavage du ponceau B.E.N.

BILAN DES DÉCISIONS

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Honoraires professionnels Les Entreprises Michel Maillé

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter que la facture au montant de 1 718 \$ plus taxes applicables soit payée à l'entreprise Michel Maillé et cela à titre d'honoraires professionnels.

Démission - Service des incendies Monsieur Olivier Archambault

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la démission de monsieur Olivier Archambault à titre de pompier pour la Municipalité de Saint-Jacques.

QU'une lettre de remerciements pour ses loyaux services lui soit acheminée.

Mandat Héту-Bellehumeur Architectes inc. Projet réfection de la caserne

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la proposition d'honoraires de la firme Héту-Bellehumeur architectes inc pour un montant forfaitaire de 6 000 \$ plus taxes applicables.

HYGIÈNE DU MILIEU

Honoraires professionnels - Beaudoin Hurens Conduite d'aqueduc sur le rang Saint-Jacques

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la facture et de verser la somme de 670 \$ plus taxes applicables à Beaudoin Hurens pour l'étude de remplacement de la conduite d'aqueduc sur le rang Saint-Jacques.

Certificat de paiement n° 7 Prolongement des infrastructures rue Laurin et rue des Mésanges Raymond Bouchard Excavation inc.

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter de procéder au paiement du certificat n° 7 à l'entreprise Raymond Bouchard Excavation inc. au montant de 83 669,20 \$ incluant les taxes.

Demande de raccordement au réseau d'aqueduc Lyne Lavoie / Robert Rochon Terrain rue Grand Champ

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la demande de branchement de madame Lyne Lavoie et de monsieur Robert Rochon sur la rue Grand Champ à Sainte-Julienne.

QUE les travaux soient effectués sous la surveillance d'un représentant de la Municipalité et en respectant les normes et exigences de la Municipalité de Saint-Jacques.

Que l'ensemble des coûts reliés aux travaux soit à la charge du demandeur;

QU'advenant que des travaux d'excavation soient prévus sur la rue Grand Champ, que ceux-ci soient réalisés conformément aux normes et exigences de la Municipalité de Sainte-Julienne.

URBANISME

Avis de motion, Règlement n° 006-2016 Traitement des élus municipaux de Saint-Jacques

AVIS DE MOTION est donné par madame Josyanne Forest, qu'elle présentera à une rencontre ultérieure, un règlement afin de modifier les dispositions relatives au traitement des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Jacques.

Une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite et une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil lors de la présentation de cet avis de motion.

Demande d'un permis de construction, Secteur PIIA - 14, rue Marcel Lépine

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'émettre le permis pour le 14, rue Marcel Lépine.

LOISIRS ET CULTURE

Participation à la 17^e conférence annuelle du loisir municipal

Il est proposé par madame Sophie Racette et résolu à



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 2 mai 2016

BILAN DES DÉCISIONS

l'unanimité des conseillers et conseillères présents de procéder à l'inscription de monsieur Tommy Pilotte, technicien en loisirs, afin qu'il participe à la 17^e conférence annuelle du loisir municipal du 5 au 7 octobre 2016 à Rivière-du-Loup.

Achat de mobilier urbain - Table à pique-nique Aménagement de l'aire de pétanque

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents de procéder à l'achat du mobilier pour l'aménagement de l'aire de pétanque, le tout tel que proposé par Tech Sport dans la soumission n° CL20160383.

Coordonnatrice camp de jour 2016 Madame Virginie Lafèche-Lajoie

Il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter d'embaucher Virginie Lafèche-Lajoie au poste de coordonnatrice du camp de jour pour la saison 2016.

Le tout selon les conditions stipulées au guide d'emploi des employés de la Municipalité de Saint-Jacques.

Achat d'un abri excursion Distribution Sports Loisirs G.P. Inc.

Il est proposé par madame Josyane Forest et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la proposition de la compagnie Distribution sports loisirs G.P. inc. pour l'achat d'un abri excursion de 13' x 26' au montant au montant de 4 300 \$ plus taxes applicables.

Achat de balançoire parent/enfant - Tech Sport

Il est proposé par madame Sophie Racette et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la proposition de Tech Sport au montant de 899,49 \$ plus taxes applicables et frais de transport.

Service de voirie intermunicipaux Volet loisir - ligne pour terrain de soccer

ATTENDU QU'une demande est reçue de la Municipalité de Saint-Alexis afin d'obtenir les services de la voirie de la Municipalité de Saint-Jacques pour le lignage du terrain de soccer pour l'été 2016;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques possède déjà une résolution qui établit les coûts pour les services intermunicipaux du volet voirie, soit la résolution n° 227-2007;

ATTENDU QU'un minimum de 2 heures sera facturé et que les travail devront être effectués durant les heures régulières de travaux, les tarifs sont les suivants :

- 1 homme incluant le camion
(ou tracteur) 50 \$ / heure plus taxes
- 2^e homme 50 \$ / heure plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sophie Racette et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la demande pour les services intermunicipaux de la Municipalité de Saint-Alexis, et cela selon les tarifs et conditions énumérés ci-dessus.

Colloque 2016 Carrefour action municipale et famille

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter que madame Sophie Racette participe au colloque 2016 du Carrefour action municipale et famille en juin prochain à Granby.

Honoraires professionnels Dossier stationnement CCVC Règlement n° 273-2015

Il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter le paiement pour l'émission des plans « tel que construit » ainsi que le certificat de conformité pour le stationnement du Centre culturel du Vieux-Collège au montant de 500 \$ plus taxes applicables.

Contribution 2016 Société d'horticulture et d'écologie de la Nouvelle-Acadie

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents de verser la somme de 284,57 \$ à titre de contribution pour l'année 2016 à la Société d'horticulture et d'écologie de la Nouvelle-Acadie.

Départ à la retraite de madame Sylvie Mercier

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à majorité des conseillers et conseillères présents d'accepter la démission de madame Sylvie Mercier au poste de responsable du service aux abonnés de la Bibliothèque Marcel-Dugas de la Municipalité de Saint-Jacques.

QUE des remerciements soient adressés à madame



BILAN DES DÉCISIONS

Mercier pour son excellent travail et sa loyauté pour la Municipalité de Saint-Jacques.

Départ à la retraite de madame Lisette Noury

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la démission de madame Lisette Noury au poste de technicienne en documentation et responsable du service technique de la Bibliothèque Marcel-Dugas de la Municipalité de Saint-Jacques.

QUE des remerciements soient adressés à madame Noury pour son excellent travail et sa loyauté pour la Municipalité de Saint-Jacques.

Correction résolution n° 140-2016

Désignation d'un mandataire

ATTENDU QUE conformément au programme Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes, toute bibliothèque admissible doit fournir au ministère, son rapport financier, pour le dernier exercice financier terminé;

ATTENDU QUE ce rapport doit être signé par l'autorité compétente de la Municipalité, soit la directrice générale et contresigné par la responsable de la bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents qu'une demande d'aide financière soit présentée au ministère de la Culture et des Communications du Québec, dans le cadre du programme d'aide au développement des collections des bibliothèques publiques autonomes.

Hommage aux bénévoles de la Municipalité Souper des bénévoles

Il est proposé par madame Josyane Forest et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la nouvelle formule présentée par le comité des loisirs en avril dernier, soit un souper dansant.

Proclamation des journées de la culture Les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2016

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents, que la Municipalité de Saint-Jacques, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Embauche des animateurs pour le camp de jour 2016 François Bérubé, Laurence Bérubé, Béatrice Nadeau et Andrée-Anne Lafleur

Il est proposé par madame Sophie Racette et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la recommandation du technicien en loisir, monsieur Tommy Pilote, et de procéder à l'embauche de François Bérubé, Laurence Bérubé, Béatrice Nadeau et Andrée-Anne Lafleur à titre d'animateurs pour l'été 2016.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>. Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant des frais exigibles.

Urbanisme et réglementation | AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION | RÈGLEMENT NUMÉRO 007-2016

La Municipalité de Saint-Jacques souhaite modifier le Règlement n° 59-2001 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la superficie de couverture du PIIA.

Date : Lundi 25 juillet 2016 à 18 h 30

Lieu : Mairie de Saint-Jacques située au 16, rue Maréchal



URBANISME & RÉGLEMENTATION

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION | RÉGLEMENT NUMÉRO 008-2016

La Municipalité de Saint-Jacques souhaite modifier le Règlement sur le zonage n° 55-2001 afin de permettre l'élaboration d'un projet commercial ou industriel intégré.

Date : Lundi 25 juillet 2016 à 18 h 30

Lieu : Mairie de Saint-Jacques située au 16, rue Maréchal

Sécurité incendie Règlement n° 283-2015

L'obtention d'un permis émis par le directeur du Service de sécurité incendie ou son représentant est obligatoire avant d'allumer un feu en plein air, sauf :

pour les **grills**, les **barbecues**, les **chauffes patios homologuées** ou autres appareils similaires ou d'un feu allumé dans un **appareil à combustion** ou dans un **foyer extérieur avec une cheminée et un pare-étincelle** ou un **foyer extérieur homologué**. Le feu doit être situé à une distance minimale de 5 mètres d'un bâtiment principal et à 3 mètres d'une construction accessoire, d'un équipement accessoire et d'une ligne de terrain.

Il est **INTERDIT** d'allumer, d'entretenir ou de provoquer sans permis un feu en plein air **composé d'herbes, de branches, de broussailles, de feuilles mortes, de billes de bois et autres dérivés**, partout sur le territoire de la MRC de Montcalm, sous peine des amendes prévues et des frais d'extinction ou de déplacement du Service de sécurité incendie.

Aucun permis ne sera délivré du 15 juin au 15 août de l'année courante.



IMPORTANT

Il est **INTERDIT** de faire usage de feux d'artifice, et ce, en tout temps, sur tout le territoire de la municipalité de Saint-Jacques.

ARROSAGE ÉTÉ

Règlement n° 264-2014

Périodes permises

Le mardi : de 20 h à 22 h
pour les adresses paires

Le jeudi : de 20 h à 22 h
pour les adresses impaires

Les citoyens sont priés de respecter ces périodes d'arrosage en vigueur. Advenant le non-respect, des constats d'infraction seront donnés aux contrevenants.

Merci d'utiliser l'eau raisonnablement.



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



Présenté par :



PLUS DE 210 000 \$ pour les Défis têtes rasées Leucan dans la région!

Près de 300 participants au total

Leucan Laurentides-Lanaudière est heureuse du succès des éditions des Défis têtes rasées^{MD} Leucan, présentées par PROXIM, qui ont eu lieu dans les dernières semaines. **Le Défi têtes rasées Leucan qui s'est déroulé le 12 juin dernier au Service d'incendie de Saint-Jacques a permis d'augmenter le compte avec les 10 000 \$ amassés et les 35 courageux participants.** Jusqu'à maintenant, le total dans la région couverte par Leucan Laurentides-Lanaudière s'élève à plus de 300 participants qui ont posé le geste de mettre leur tête à prix en signe de solidarité envers les enfants atteints de cancer, et qui ont permis d'amasser la somme de 210 000 \$.

Le Défi têtes rasées Leucan du Service d'incendie de Saint-Jacques, a été, comme à son habitude, fort en émotion, mais aussi empreint d'une très belle énergie. Les pompiers et les bénévoles font en sorte de rendre l'expérience des plus agréables et chaleureuses. Les participants sont donc accueillis comme dans une belle et grande famille. Les participants, généreux et courageux, sont très importants pour la réussite de l'événement. D'année en année, ce sont de nouveaux visages ou des habitués qui s'y rendent fièrement avec l'argent qu'ils ont recueilli en dons auprès de leur entourage.

« Le Défi têtes rasées est une activité de financement majeure de Leucan qui mobilise la communauté dans un élan de solidarité pour amasser des dons pour offrir des services aux familles d'enfants atteints de cancer. Les participants, de par leur geste de se faire raser la tête, démontrent leur soutien envers les enfants qui subissent, lors de la chimiothérapie, une modification de leur image corporelle par la perte des cheveux.», informe Luc Charpentier, coordonnateur régional de Leucan Laurentides-Lanaudière.

L'équipe de Leucan Laurentides-Lanaudière tient à remercier de tout coeur les participants, donateurs et bénévoles qui ont fait de l'édition du Service d'incendie de Saint-Jacques une réussite. Soulignons également l'implication du nouveau présentateur de l'événement, PROXIM, de Mia, qui pour une 2^e année a créé en exclusivité les boucles d'oreilles de l'espoir, un bijou vendu au profit de l'Association et aussi la contribution des généreux partenaires régionaux, tels le Service d'incendie de Saint-Jacques, la Municipalité de Saint-Jacques, M103,5FM, Imagi Affichage, le salon de coiffure Rochon, Destination Beauté, la Barbière du village et plusieurs autres.

Julie Rouleau
Chargée de projets, Développement philanthropique
Leucan Laurentides-Lanaudière

LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670

Les contes sur la butte

Cette année encore, la Municipalité de Saint-Jacques, en collaboration avec *Les Monstres de la Nouvelle-France* et Aurélio "Maître des Sabliers", vous fait redécouvrir la littérature jeunesse dans un environnement plein air.

Venez vivre une heure du conte ludique et dynamique au parc Aimé-Piette!

Les Monstres de la Nouvelle-France offre une foule d'ateliers pour les enfants âgés entre 5 et 12 ans. Animé par notre conteur Raphaël, chaque aventure transportera les enfants dans un univers fascinant peuplé de monstres, de seigneurs et de filles du Roy. **Participez à l'aventure!**

- Mercredi 13 juillet, 13 h, pour les jeunes de 9 à 12 ans
- Mardi 26 juillet, 13 h, pour les jeunes de 9 à 12 ans
- Mardi 9 août, 13 h, pour les enfants de 5 à 8 ans
- Mercredi 17 août, 10 h, pour les enfants de 5 à 8 ans



Aurelio "Maître des Sabliers" est apparu quand personne ne l'attendait. Accompagné de son haut de forme, de sa canne, sa bibliothèque, ses nombreux sabliers et sa mystérieuse valise, il vous propose de défier le temps en vous racontant de merveilleuses histoires. Des animations hautes en couleurs et ayant comme intérêt de pouvoir offrir à notre propre histoire toute l'importance qu'on lui doit afin d'y voir grandir de merveilleux souvenirs.

- Mardi 5 juillet, 13 h, pour les enfants de 5 à 8 ans
- Mardi 19 juillet, 13 h, pour les enfants de 5 à 8 ans
- Mercredi 3 août, 13 h, pour les jeunes 9 à 12 ans
- Mercredi 17 août, 13 h, pour les jeunes 9 à 12 ans

NOUVEAU! Cours de Salsa

Laissez-vous envoûter par le son de la musique latine. Que vous soyez seul ou un(e) partenaire, rejoignez-nous pour apprendre à danser la salsa. C'est la solution pour une bonne remise en forme amusante!!

INSCRIPTIONS | PROFESSEUR :

Bianca Pelletier-Bélanger | 514 778-0486

- Âges :** 15 ans et plus
- Coût :** 90 \$ pour 8 semaines
- Groupes :** 8 à 20 personnes
- Où :** Maison du Folklore
- Niveau :** débutant niveau 1
- Quand :** Les mardis de 19 h 30 à 20 h 30
- Début :** 1^{er} session Mardi 30 août au 18 octobre
2^e session Mardi 25 octobre au 6 décembre

LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilote, technicien en loisirs
loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670

Fête de la famille

15 juillet 2016 dès 16 h
Parc Aimé-Piette

Animations variées pour tous les âges!
Souper Hot-Dog - Tout à 1 \$

CINÉ-PLEIN AIR GRATUIT

La projection débute vers 20 h 30. Apportez vos chaises



Merci à nos partenaires!





LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670

Mobilisons-nous pour que le plaisir puisse vaincre le vandalisme!

La Municipalité de Saint-Jacques investit d'importantes sommes afin d'offrir divers services aux citoyens, des infrastructures sécuritaires et des activités innovatrices. La détérioration volontaire des biens publics coûte cher à la Municipalité. L'argent et le temps consacrés à la réparation de biens publics brisés par le vandalisme ne pourront pas être investis ailleurs. Au final, toute la collectivité subit l'impact de cet acte criminel.

C'est pourquoi, en tant que Jacobine et Jacobin, nous devons être vigilants, attentifs et lorsque nous sommes témoin de tels actes, il est de notre devoir de le dénoncer. La Municipalité de Saint-Jacques garantit l'anonymat des citoyens qui souhaitent dénoncer un acte de vandalisme. **N'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 839-3671 ou directement avec la Sûreté du Québec au 450 439-1911.**

Tous ensemble pour une meilleure communauté!



SYMPOSIUM DE LA MUSIQUE FRANCOPHONE DU 3 AU 6 AOÛT



Tous les spectacles auront lieu sur le parvis de l'église de Saint-Jacques. Premier arrivé, premier servi! Apportez vos chaises. Brevage et nourriture en vente sur place.

Participez en grand nombre!

SPECTACLES GRATUITS

- | | |
|---------------------------|-----------------------|
| Mercredi 3 août à 19 h 30 | Cy |
| Jeudi 4 août à 19 h 30 | Cédrick Watson en duo |
| 4 août à 20 h 30 | Hay Babies |
| Vendredi 5 août à 19 h 30 | Lucie Therrien |
| 5 août à 21 h 30 | David Jalbert |
| Samedi 6 août à 20 h | Swing |



La seule **TOURNÉE**
gourmande
au **QUÉBEC**

présente

Les Fêtes
gourmandes
de Lanaudière



présentées
par



2^e
arrêt de la
tournée

SAINT-JACQUES
COLLÈGE ESTHER-BLONDIN

13 et 14 août

Samedi de 11 h à 21 h et dimanche de 11 h à 17 h



- Spectacles musicaux et animation pour toute la famille
- Bar à tapas, cocktails et bières du Québec
- Nombreux exposants agroalimentaires du Québec
- Scènes culinaires
- Courses gourmandes

ROUYN-NORANDA
OSISKO
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

ALMA
FÊTES GOURMANDES
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

QUÉBEC
BBQ FEST DE QUÉBEC
QUÉBEC

SAINTE-ADÈLE
FÊTES GOURMANDES
LAURENTIDES

SAINT-JACQUES
Fêtes gourmandes
LANAUDIÈRE

SAINTE-ANSELME
EXPO BBQ BELLECHASSE
CHAUDIÈRE-APPALACHES

MIRABEL
MIRABEL FÊTE L'ÉRABLE
DU QUÉBEC
LAURENTIDES

BROMONT
FESTIVAL DU CHOCOLAT
DE BROMONT
ESTRIE

CANDIAC
FÊTES GOURMANDES
MONTÉRÉGIE

GATINEAU
RENDEZ-VOUS DES
SAVEURS
OUTAOUAIS

Entrée: 7 \$
Forfait Week-end: 10 \$
ENTRÉE GRATUITE
pour les moins de 18 ans



goutezlequebec.com



LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670



Saint-Alexis | Saint-Jacques | Saint-Liguori | Sainte-Marie-Salomé


PROGRAMMATION 2016











DU 15 AU 22 AOÛT | Pour plus de détails : www.nouvelle-acadie.com

-
- Lundi 15 août** **Saint-Liguori**
Levée du drapeau à 16 h 30 au Mémorial acadien de Saint-Liguori et tintamarre
-
- Semaine du 15 au 20 août** **Saint-Alexis, Saint-Jacques, Saint-Liguori, Sainte-Marie-Salomé**
Décorez vos maisons aux couleurs acadiennes!
Il y aura un champion dans nos quatre municipalités.
-
- Judi 18 août** **Sainte-Marie-Salomé**
La Veillée des conteurs à 19 h 30 à l'église de Sainte-Marie-Salomé
-
- Vendredi 19 août** **Saint-Jacques**
Départ de Saint-Jacques. Circuit guidé en autocar dans la Nouvelle-Acadie; une visite commentée de la Nouvelle-Acadie à travers les maisons des premiers Acadiens avec des arrêts chez nos producteurs.
-
- Samedi 20 août** **Saint-Jacques**
À 14 h, cours de cuisine acadienne pour adolescents et enfants. Lieu à déterminer et inscriptions préférables. Consultez notre site pour plus de détails à partir du 15 juin.
www.nouvelle-acadie.com
-
- Samedi 20 août** **Saint-Liguori**
Salon des auteurs à la salle municipale de Saint-Liguori. De 10 h à 17 h, venez rencontrer des auteurs qui parlent de l'Acadie. Vous pourrez assister au lancement de trois livres, dont une saga historique et deux livres qui exposent de nouveaux faits et personnages historiques de l'histoire acadienne.
- 17 h Tintamarre depuis la salle municipale jusqu'au Mémorial acadien.
17 h 30 Souper aux hot-dogs devant la salle municipale; animation pour les enfants. Toujours au centre du village, devant la salle municipale, la musique!
19 h La musique de chez-nous: La Famille Cantin
20 h La musique de la Louisiane avec Grouyan Gumbo
21 h Pour les jeunes, le groupe RAP d'Arthur Comeau (ancien de Radio Radio) et Le Tide School de la Nouvelle-Écosse.
-
- Dimanche 21 août** **Saint-Alexis**
À 10 h 30, la messe acadienne à l'église de Saint-Alexis

LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Juillet	Horaire estival de la mairie (jusqu'au 2 septembre) Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h Vendredi : 8 h à 12 h				1  Fête du Canada	2
3	4 Séance du conseil municipal	5 Conte sur la butte Parc Aimé-Piette 13 h - 5 à 8 ans	6	7	8	9
10	11	12	13 Conte sur la butte Parc Aimé-Piette 13 h - 9 à 12 ans	14	15 Fête de la famille	16
17	18	19 Conte sur la butte Parc Aimé-Piette 13 h - 5 à 8 ans	20	21	22	23
24	25	26 Conte sur la butte Parc Aimé-Piette 13 h - 9 à 12 ans	27	28	29	30
31						

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Août Vacances estivales Mairie fermée	1 Séance du conseil municipal	2	3 Conte sur la butte Parc Aimé-Piette 13 h - 9 à 12 ans	4  DU 3 AU 6 AOÛT	5  DU 3 AU 6 AOÛT	6  DU 3 AU 6 AOÛT
7	8	9 Conte sur la butte Parc Aimé-Piette 13 h - 5 à 8 ans	10	11	12	13 
14 	15 	16 	17 Conte sur la butte Parc Aimé-Piette 13 h - 5 à 8 ans 13 h - 9 à 12 ans	18 	19 Dernière journée du Camp de jour (Galerie d'art)	20 
21 	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	Les bureaux municipaux seront fermés le lundi 5 septembre 2016 en raison de la Fête du travail.		



Bibliothèque

Marcel-Dugas

Tente à lire

Surveillez notre belle tente à lire cet été.
Nous serons à la fête de la famille
le vendredi 15 juillet prochain!



HORAIRE D'ÉTÉ

(18 juin au 4 septembre inclusivement)

Lundi	13 h à 18 h	Jeudi	13h à 20h
Mardi	13 h à 16 h	Samedi	Fermé

*Bon été, bonnes vacances
et bonnes lectures!*



SEMAINE DE VACANCES

La bibliothèque sera
fermée la semaine du
31 juillet. Nous serons de
retour le lundi 8 août.

VOS ORGANISMES



ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ



Club FADOQ Saint-Jacques
Lanaudière

En septembre débutera une nouvelle session de DANSE en LIGNE niveau débutant/intermédiaire les jeudis soirs, de 19 h à 20 h 30. Pour vous inscrire communiquez avec Denise 450 839-2132 ou Fernande 450 839-6986.

Nous sommes également à la préparation d'un voyage de 3 jours/2 nuits dans la région de Magog/Orford sous le thème d'un NOËL CHAMPÊTRE à la Villégia Chéribourg qui se tiendra du 8 au 10 novembre incluant le départ en autobus de Saint-Jacques. Pour information communiquez avec Denise 450 839-2132 ou Roger 450 839-6986.



VACANCES ESTIVALES

Les bureaux municipaux seront fermés en raison des vacances estivales du **lundi 1^{er} au vendredi 5 août inclusivement**. Le Service de la voirie demeurera ouvert.

HORAIRE D'ÉTÉ

À compter du 30 mai, et ce, jusqu'au 2 septembre, les heures d'ouverture des bureaux municipaux seront :

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h à 12 h

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Lors de la collecte des objets encombrants prévue le **mercredi 20 juillet**, vous aurez la possibilité de mettre des poubelles et des sacs, en plus de votre bac roulant.

Matières acceptées pour les déchets :

Bacs, poubelles et sacs

Matières acceptées pour les encombrants : Déchets solides d'origine résidentielle qui excèdent 1,5 mètre ou qui pèsent plus de 25 kilogrammes. Exemple : mobilier, tapis, meubles, matelas, évier, bain, air climatisée (sans holocarbure), réservoirs d'huile vides, téléviseurs.

Sont exclus : Matériaux de construction, RDD, sacs de résidus verts, appareils refroidissant qui contiennent encore des holocarbure, matières recyclables, matières putrescibles, tout ce qui ne peut être mis dans un camion standard par 2 employés.

ÉCOCENTRE

2456, Route 125, Sainte-Julienne, QC J0K 2T0
Téléphone : 450 421-4656

Du 29 avril au 5 novembre 2016, les citoyens de Saint-Jacques peuvent aller porter les matériaux et objets encombrants qui sont refusés lors de la collecte des ordures ménagères, à l'écocentre de Sainte-Julienne et ce, **gratuitement** et sans limite de visite.

Une preuve de résidence est exigée en tout temps (permis de conduire ou compte de taxes). Les entrepreneurs qui effectuent des rénovations résidentielles, sur le territoire des municipalités membres, doivent présenter une copie du permis de rénovation à la réception du site. Notons que seuls les résidus générés dans le cadre d'activités domestiques et non lucratives sont acceptés.

Heures d'ouverture

Lundi | Mardi | Vendredi | Samedi de 8 h à 16 h
Dimanche de 8 h 30 à 12 h

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	20	31			

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Collecte des matières recyclables (bac bleu)

Collecte spéciale de feuilles et gazon

Collecte de sapins naturels

Collecte des matières organiques (bac brun)

Frolic acadien (21 mai)

Jour de collecte des RDD (21 mai)

Collecte des ordures ménagères

Collecte de branches (24 au 28 octobre)

Vente-débarras (21 au 23 mai)

Congés fériés

Collecte des encombrants